

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE du 29 mars 2026

L'assemblée se tiendra au temple de Commugny à l'issue du culte de 10 heures.
En cas d'indisponibilité, nous vous invitons à vous excuser auprès du secrétariat.

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil – Salutations – Absent·e·s excusé·e·s
2. Prière – lecture des principes constitutifs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée extraordinaire du 4 novembre 2025 et de l'assemblée ordinaire du 16 novembre 2025
5. Election partielle au bureau de l'Assemblée
6. Présentation des comptes de Terre Sainte et Céligny
7. Rapport de la Commission de gestion et des finances
8. Discussion – Vote
9. Passation de poste : remerciements à notre ancien comptable et accueil du nouveau
10. Rapport du Conseil paroissial : Informations sur la vie de la paroisse
11. Parole à notre ministre
12. Informations régionales
13. Informations relatives à *Eglise 29* : le point sur la réforme – questions et réponses
14. Divers.
15. Chant de clôture : 21-08 p. 236

L'assemblée sera suivie d'un repas simple (chili con carne) servi dans la salle de paroisse de Commugny, pour lequel il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Les procès-verbaux des assemblées paroissiales de l'automne 2025 (4 et 16 novembre) ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée sont à disposition :
1° sur le [site internet de notre paroisse](#)
2° dans les temples (banc du fond) de Commugny et Bogis-Chavannes, et
3° au secrétariat de la Paroisse aux heures d'ouverture.
Les autres documents seront disponibles sur place.

Pour le bureau de l'Assemblée :
Jean-Pierre Kradolfer
17, route de la Gare
1295 MIES
krado-mies@bluewin.ch